

INFOS DE LA VIE DIOCÉSAINE

4DÉC.
2021





Édito Fins et commencements Mgr Guy de Kerimel

a fin de l'année liturgique nous fait méditer, à travers les textes de la Parole de Dieu, sur la fin des temps. Et l'actualité semble faire écho à ces textes à travers les crises multiples que nous traversons et les instabilités du monde actuel, tant sur le plan de la pensée, des informations contradictoires, que sur le plan politique et social. L'Église en France est elle-même dans la tourmente, après le rapport de la CIASE. Faut-il y voir les prémices de la fin du monde, comme certains sont tentés de le croire ? Personne ne peut le savoir. Notre humanité a traversé bien d'autres crises et a poursuivi sa route.

Cette période nous rappelle que tout passe, en ce monde, sauf le Christ vivant ressuscité et sauf la charité qui ne passera jamais. Nous sommes donc invités à construire nos vies, nos missions, nos organisations, sur le Christ notre Rocher et à déployer les vertus théologales reçues au baptême : la foi, l'espérance et la charité. Mais aussi nous pouvons exercer notre regard à discerner ce qui est en train de naître :

- » La prise de conscience de la nécessité d'un changement de vie, une vie plus sobre, une vie de partage, une vie plus fraternelle. Je suis frappé par les recherches de vie en habitat groupé et autres initiatives de vies fraternelles, en particulier avec les plus pauvres, qui se multiplient aujourd'hui.
- » Une forte quête de sens. Je suis émerveillé par les conversions dont je suis témoin à travers des lettres de confirmands adultes, de catéchumènes ou d'autres témoignages. La grâce de Dieu agit avec puissance et nombreux sont ceux qui sont attirés mystérieusement vers le Christ et vers l'Église.
- » La dimension synodale de l'Église. Notre Église retrouve à travers les épreuves une saveur plus évangélique, plus fraternelle, plus humble. Elle se reconnaît comme un Peuple en marche, une Église des pauvres et des pécheurs en chemin de conversion.
- » L'appel de laïcs à participer concrètement à la mission, en quittant quelque chose: un lieu, un emploi, des repères, une communauté chaleureuse.

Suites du rapport de la CIASE

Motu proprio *Traditionis custodes*Synode sur la synodalité, c'est parti!

Nouvelle traduction de la messe

Venez & Voyez : nouveaux outils

Fraternité locale : nouveau parcours

Directoire de la catéchèse

Assises de la Bièvre

Retour du Congrès Mission

3 expositions à disposition

Denier 2021

Nouvelles officielles

Notre-Dame du Drac

Deux nouveaux logos paroissiaux

Nous allons entrer dans le temps de l'Avent, et nous avançons vers la fête de Noël, vers la naissance de Celui qui « était au Commencement», comme le dit le prologue de saint Jean. Il vient ouvrir notre humanité à son avenir et la mener à son accomplissement dans le Royaume de Dieu. Jésus est le Commencement et la Fin. Avec Lui, nous allons de commencements en commencements.

Actualité



Les suites du rapport de la CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels)

Sophie Fitte

Commandé par la Conférence des évêques de France et par la Conférence des religieux et religieuses en France, le rapport mené par la CIASE présidé par Jean-Marc Sauvé a été rendu public mercredi 5 octobre et



remis à Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence et sœur Véronique Margronop, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France. Ce rapport a révélé l'ampleur des violences et agressions sexuelles commises dans l'Église catholique en France depuis les années 50.

Samedi 6 novembre, une célébration mémorielle et pénitentielle, préparée par la Conférence des

évêques de France et des personnes victimes, a été vécue à Lourdes. L'un des geste pénitentiel a été le dévoilement d'une photo, celle de la sculpture du visage d'un enfant baigné de larmes.



éunis en assemblée plénière à Lourdes du 2 au 8 novembre, les évêques de France on reconnu, lors d'un point d'étape, la responsabilité institutionnelle de l'Église dans les violences qu'ont subies les victimes. Ils admettaient également « la dimension systémique de ces violences », avant d'ajouter que cette responsabilité entraînait « un devoir de justice et de réparation, ouvrant la possibilité de demander pardon en vérité ».

À partir de cette nouvelle étape, et sur cette base commune, ils ont pu étudier les suites à donner aux recommandations du rapport de la CIASE, avec l'aide de personnes victimes et des laïcs invités à Lourdes. Ils ont ainsi voté plusieurs résolutions pour prévenir et lutter contre les abus sexuels au sein de l'Église.

Des mesures globales parmi lesquelles:

» Instance nationale : Pour les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles, les évêques de France décident que l'INIA, créée en mars 2021, devient l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR). Sa présidence est confiée à Marie Derain de Vaucresson, juriste, cadre du ministère de la Justice, ancienne défenseure des enfants, adjointe du défenseur des droits de 2011 à 2014, dont la mission commence dès à présent avec les moyens financiers nécessaires. (R27-31-32)

» Demande au Saint Père : Les évêques de France réunis en assemblée demandent au pape, de qui ils tiennent leur mission, d'envoyer une équipe de visiteurs afin d'évaluer cette mission en ce qui concerne la protection des mineurs et de donner, si nécessaire, les suites qui s'imposent à l'issue de leur visite.

» Financement: En vue d'indemniser les personnes victimes, les évêques de France s'engagent à abonder selon la nécessité le fonds SELAM en se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de la CEF et des diocèses. (R33) Un emprunt pourra être souscrit pour anticiper les besoins.

» Synodalité : Pour donner suite aux

travaux de l'assemblée plénière avec les personnes victimes et les autres invités, les évêques de France vont constituer des groupes de travail composés de laïcs, diacres, prêtres, personnes consacrées, évêques. Des personnes victimes y seront associées.

Et des mesures particulières parmi lesquelles :

» L'audit externe des cellules d'écoute des personnes victimes mise en place dans les diocèses pour aboutir à une charte commune et un mode d'évaluation régulier à confier au Conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie. (R 15 à 22).

» La vérification systématique des antécédents judiciaires de tout agent pastoral (laïc, personne consacrée, clerc) appelé à travailler auprès des mineurs

» La tenue d'une journée de prière pour les personnes victimes de violences, d'agressions sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église, au troisième dimanche de Carême (R26).

» La création d'un tribunal pénal canonique national.







→ www.luttercontrelesabus.fr : un site mis en place par le diocèse de Grenoble-Vienne qui a pour objet de porter un regard responsable et bienveillant sur les personnes et d'assurer un espace de bientraitance et de sécurité envers les plus jeunes et les personnes vulnérables.

Retrouvez

- Le rapport de la CIASE, le recueil de témoignages, les discours... sur : diocese-grenoble-vienne.fr/ cellule_ecoute_grenoble.html
- L'ensemble des résolutions votés par les évêques : https://urlz.fr/gNoz



Synode sur la synodalité

C'est parti!

Horence Penet





ous étions près de 300 personnes réunies dimanche 17 octobre pour l'ouverture de la démarche synodale: membres des équipes paroissiales et des conseils diocésains, délégués des mouvements, associations de fidèles et communautés religieuses, ainsi que des femmes et des hommes invités par leurs paroisses.

Avant l'Eucharistie, Christelle Ventura et Mgr Hervé Gaschignard nous ont introduits aux fondements théologiques et à l'histoire de la synodalité dans l'Église (topo disponible sur le site diocésain). L'après-midi, nous avons prié, réfléchi, échangé et discerné en petits groupes sur l'un des dix thèmes proposés pour ce « synode sur la synodalité »: nous écouter, nous parler, discerner et décider, autorité et participation...

Cette journée a permis d'expérimenter la réflexion synodale pour être plus en capacité de la faire vivre dans nos lieux de vie et d'engagement. Le pape François, en lançant cette démarche synodale de deux ans (2021-2023), «Pour une Église synodale: communion, participation et mission», a «convoqué l'Église de Dieu en synode», c'est-à-dire l'ensemble des

croyants et, plus largement, des personnes que cela intéresse. Bien sûr, cette réflexion a pour objectif de faire entendre la voix du peuple de Dieu lors du synode des évêques en 2023. Mais il s'agit d'abord, d'écouter et de discerner ensemble ce à quoi l'Esprit saint appelle notre diocèse aujourd'hui.

Comment vivre la démarche?

Le plus simple est de profiter d'un temps déjà prévu (en fraternité locale, en conseil pastoral paroissial, en équipe de mouvement, entre voisins ou amis...) pour vivre cette réflexion synodale, en nous aidant des outils et méthodes proposés sur la page dédiée sur le site diocésain : www.diocese-grenoble-vienne.fr/synode2023.html

Sur cette page, vous trouverez : des éléments pour mieux comprendre ce synode, un guide pour se mettre en route, des fiches pratiques ainsi que des supports pour partager le fruit de vos réflexions.

Pour que votre contribution soit intégrée à la synthèse diocésaine que nous enverrons à la Conférence des évêques de France, merci de renseigner, avant le 31 mars, le questionnaire disponible sur *urlr.me/CvKBh*. Sinon, pas de date butoir! Le chemin est devant nous et Dieu seul sait où nous allons...

Des questions ? De l'aide ? Un conseil ? Un accompagnement ? **synode2023@diocese-grenoble-vienne.fr**Bonne marche et à bientôt!

Florence Pénet, coordinatrice de la démarche synodale diocésaine, aux côtés de Catherine Bourrat-France, P. Christophe Delaigue, Sophie Fitte, P. Loïc Lagadec, Audrey Salou et Christelle Ventura



LITURGIE DE LA PAROLE



missel romain

Guide pour suivre la nouvelle traduction de la messe

Mgr Guy de Kerimel

e Missel romain en français, entre en vigueur le premier dimanche de l'Avent 2021, est destiné à toutes les églises locales des pays francophones constituant l'Église universelle. Sa traduction a été le fruit d'un travail interdisciplinaire de traduction qui a pris plusieurs années, sous la responsabilité de la CEFTL (Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques). Cette traduction a répondu à la volonté du saint-père qui demandait à ce que l'on veille à « l'utilité et au bien des fidèles » de sorte que « soit trans-

mis pleinement et fidèlement le sens du texte original et que les livres liturgiques traduits, même après les adaptations, reflètent toujours l'unité du rite romain» (Magnum principium). Cette traduction a donc respecté et harmonisé trois principes de fidélité:

- » fidélité au texte original
- » fidélité à la langue dans laquelle il est traduit
- » fidélité à l'intelligence du texte prié par les destinataires. La sortie prochaine d'une nouvelle traduction du Missel romain représente une opportunité pastorale pour nos églises diocésaines. Elle est l'occasion de déployer la richesse et le sens de la célébration de l'Eucharistie selon l'ordo missae de 1970 promulgué par le saint pape Paul VI. Il



importe d'accompagner la réception des nouveautés accompagnant cette traduction mais peut-être surtout de l'inscrire dans un projet plus vaste au service de l'édification d'un peuple de louange et d'adoration. Cette édification s'opère de manière privilégiée dans la liturgie « par laquelle,

surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, "s'exerce l'œuvre de notre rédemption", (ce qui) contribue au plus haut point à ce que les fidèles, en la vivant, expriment et manifestent aux autres

le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église » (SC 2).

ous trouverez dans toutes les paroisses un guide pour suivre la nouvelle traduction de la messe.

Il est disponible sur :

www.diocese-grenoble-vienne.fr/nouvelle_ traduction_messe.html

Lettre aux fidèles du diocèse



À propos du décret d'application du Motu proprio Traditionis custodes dans le diocèse de Grenoble-Vienne

Mgr Guy de Kerimel

hers frères et sœurs.

Le pape François a promulgué le Motu Proprio *Traditionis Custodes* le 16 juillet dernier après une consultation des épiscopats du monde entier. Chaque évêque a répondu à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

On a opposé à tort le Motu Proprio du pape François à celui du pape Benoît XVI, comme on a opposé la messe dite de saint Paul VI à celle dite de saint Pie V. Or, il n'y a ni rupture ni opposition. Nous sommes plutôt dans l'herméneutique de la continuité, depuis les premiers sacramentaires rédigés à partir de la fin des persécutions des premiers siècles, en passant par la liturgie du temps de Charlemagne et le missel de l'époque d'Innocent III (fin XIIe, début XIIIe siècle), la messe de saint Pie V, jusqu'à la messe de saint Paul VI. Les rites liturgiques n'ont jamais cessé d'évoluer suivant les époques sans se renier. La messe de saint Pie V s'enracine dans une tradition médiévale. Elle-même a évolué depuis le XVIe jusqu'au Concile Vatican II. La messe de saint Paul VI a assumé cette tradition en la faisant remonter à des sources plus anciennes. Elle est le fruit d'un travail de restauration et d'adaptation. Puisque la messe de saint Paul VI, fruit du Concile, est le rite romain pour aujourd'hui, elle est donc la « lex orandi » (règle de prière) de l'Église catholique.

Les papes saint Jean-Paul II et Benoît XVI ont laissé le temps à une partie des fidèles d'entrer dans l'expression actuelle du rite romain, mais en aucun cas ils n'ont voulu et n'ont pu établir deux rites. L'expression «forme extraordinaire» du pape Benoît XVI aurait dû éveiller les esprits, d'autant que ce pape n'a cessé de rappeler qu'on ne pouvait s'attacher à la forme extraordinaire sans adhérer pleinement à la forme ordinaire. Certains ont cru que le pape Benoît XVI instaurait de fait un bi-ritualisme. C'est une interprétation erronée. Il y a un seul rite romain qui, mis à jour par la volonté du Concile, c'est-à-dire de l'Esprit Saint et des Pères conciliaires, est la messe de saint Paul VI, avec les autres livres liturgiques promulgués par lui et saint Jean-Paul II.

C'est pour rester dans cette logique, qui est dans le droit fil de la Tradition de l'Église, que le pape François a déclaré seule « lex orandi » de l'Église le missel de saint Paul VI, restreignant fortement l'usage du missel de saint Pie V, qui, par fidélité à la Tradition vivante qui nous fait entrer plus avant dans le Mystère du Salut, doit laisser la place à ce qu'est le rite romain aujourd'hui.

On ne peut pas bloquer la Tradition, on ne peut pas remettre en cause l'œuvre de l'Esprit Saint dans l'Église à travers le Concile Vatican II. Mais on peut regretter les errements liturgiques de l'après-concile, qui ont provoqué un repli sur la forme liturgique ancienne, comme on peut comprendre qu'il faille du temps pour entrer pleinement dans la « lex orandi » de l'Église.

Il revient à chaque évêque, dans son diocèse, de mettre en œuvre le Motu Proprio du pape François qui nous situe dans la vraie Tradition de l'Église.

Ayant reçu de la part de nombreux fidèles, attachés au missel de 1962, l'assurance qu'ils ne rejetaient pas la messe de saint Paul VI et qu'ils y participaient à l'occasion, en y communiant avec ferveur, j'ai donc décidé d'instaurer, une fois par mois, à la collégiale Saint-André, une messe en latin selon le missel de saint Paul VI. Les autres dimanches, la messe restera célébrée selon le missel de 1962. Le prêtre chargé de la communauté de Saint-André sera donc un prêtre s'engageant formellement à célébrer aussi avec le missel de saint Paul VI. Cette décision est dans l'esprit du pape Benoît XVI qui, dans sa lettre aux évêques de 2007, écrivait: «pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres».

Je voudrais aussi ré-insister pour que la liturgie de saint Paul VI soit célébrée avec dignité dans toutes les paroisses, conformément aux livres liturgiques, en se rappelant que les rites liturgiques sont reçus de l'Église et qu'ils sont action conjointe du Christ et de l'Eglise. L'acteur premier de la messe est le Christ, et c'est Lui qui nous parle et nous entraîne, par le moyen de sa Pâque, dans la communion avec Dieu Père, Fils et Esprit Saint. Nous collaborons à l'action du Christ en nous laissant façonner par sa Parole et par les rites liturgiques. Les oraisons, les préfaces, les prières eucharistiques, sont très riches de sens pour ceux qui sont attentifs. La liturgie est action transformante dans laquelle on entre avec humilité et respect, en respectant des temps de silence pour laisser Dieu agir dans les cœurs. Nous devons tenir les deux dimensions d'adoration de Dieu et de communion fraternelle.

Nous avons tous des efforts à faire pour nous retrouver ensemble, dans la prière et l'annonce de l'Évangile. Que l'Esprit Saint nous donne d'écouter ce qu'il dit aux Églises et de le mettre en œuvre!



GUY DE **K**ERIMEL

ÉVÊQUE

N/Réf: Décret/MgrGdK/2021/11

DECRET pour une mise en application du Motu proprio Traditionis Custodes du Pape François dans le diocèse de Grenoble-Vienne

Pour le bien des fidèles et l'unité de l'Eglise, après consultations et conformément au Motu Proprio Traditionis Custodes, je décide ce qui suit.

A partir du 1er septembre 2022,

- le missel de 1962 est autorisé à la collégiale Saint André de Grenoble, sauf le 1er dimanche du mois : ce jour-là la messe sera célébrée selon le missel actuel de St Paul VI, en latin.
- La messe selon le missel de 1962 est célébrée par un prêtre qui s'engage à célébrer aussi selon le missel de St Paul VI. Ceci pour respecter ce qu'écrivait déjà le Pape Benoît XVI, dans sa lettre aux évêques accompagnant le Motu Proprio Summorum Pontificum. Il y écrit : « Evidemment, pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté ».
- Pour l'accueil de la Parole de Dieu au cours des célébrations dominicales, on s'en tiendra à ce qui est demandé dans le Motu Proprio, à savoir : « les lectures seront proclamées en langue vernaculaire, en utilisant les traductions de la Sainte Ecriture à usage liturgique, approuvées par les conférences épiscopales respectives (art. 3, § 3, Traditionis Custodes).
- Les autres sacrements, en dehors de la confirmation, des baptêmes d'adultes et de mineurs de plus de 15 ans, pourront être célébrés à la collégiale Saint André selon les livres liturgiques en vigueur en 1962, à la demande expresse des fidèles. Sans cette demande explicite, ils seront célébrés selon les livres liturgiques actuels.
- Les confirmations quel que soit l'âge, les baptêmes d'adultes et de mineurs de plus de 15 ans seront célébrés selon les livres liturgiques actuels.

Dès maintenant,

Tout prêtre qui veut célébrer selon le missel de 1962 en fera une demande écrite à l'évêque (art. 5, Traditionis Custodes). Tout nouveau prêtre qui voudrait célébrer selon le missel de 1962 doit en faire la demande à l'évêque qui consultera le Siège Apostolique (art. 4, Traditionis Custodes).

Fait à Grenoble le 12 novembre 2021 J. de Vicund Ut Guy de KERIMEL e BRET eque de Grenoble-Vienne Maison Diocesaine Tél: 04 38 38 00 38 Fax: 04 38 38 00 39 12 place de Lavalette CS 90051 secretariateveque@diocese-grenoble-vienne.fr 38028 Grenoble Cedex 1 www.diocese-grenoble-vienne.fr



Venez & Voyez

Le parcours s'enrichit de nouveaux outils

Caroline du Sordet et Christelle Ventura

élan missionnaire est déjà donné dans une vingtaine de paroisses du diocèse et les fruits des *Rencontres Venez et Voyez* résonnent déjà dans les familles: après le baptême de leur enfant, un couple se pose la question du mariage à l'église; un conjoint non baptisé se prépare au baptême. D'autres fruits sont visibles avec des chrétiens qui se découvrent aînés dans la foi par la prière, témoins de la présence de Dieu dans leur vie et qui créent de nouveaux liens fraternels au cœur de la communauté. C'est une invitation à

vivre comme une famille de familles *!

Pour accompagner les paroisses, le parcours évolue avec des ressources complémentaires:

» Enseignements

Les trois rencontres vont être désormais disponibles sous forme de topos vidéos: la vidéo sur *Dieu le Père* et *Une nouvelle vie dans l'Esprit saint en Église* sont déjà accessibles sur le plateforme intranet Agora et la dernière est en cours de réalisation. Ces vidéos peuvent être écoutées

pour préparer l'enseignement ou directement visionnées pendant la rencontre, selon les besoins et les ressources.

» Dimanche d'accueil

Une nouvelle fiche sera mise à disposition pour un temps de préparation au sacrement du baptême à vivre au cours de la journée courant janvier.

» Communication en paroisse

De nouveaux dépliants sont disponibles gra-

tuitement auprès du service Évangélisation.

→ Pour que cet élan se diffuse dans tout le diocèse, merci de partager vos expériences ou vos difficultés de mise en œuvre auprès de l'équipe du service Évangélisation : 04 38 38 00 40 rencontresvenezetvoyez@diocese-grenoble-vienne.fr

*Pape François – AL 87 : «L'Église est une famille de familles, constamment enrichie par la vie de toutes les Églises domestiques... L'Église est un bien pour la famille, la famille est un bien pour l'Église.»

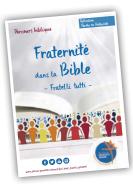




Fraternités locales

Nouveau parcours

Caroline du Sordet



i on vous dit fraternité locale? Fraternité dans la Bible? Fratelli Tutti? Vous connaissez?

On retrouve tout cela dans ce nouveau parcours: Fraternités dans la Bible à la lumière de Fratelli Tutti, pour redonner un nouvel élan aux fraternités locales. Les auteurs bibliques portaient déjà un regard réaliste sur la relation entre frères. L'encyclique du pape François « Tous frères » nous invite à réagir par

un nouveau rêve de fraternité et d'amitié sociale*.

C'est l'enjeu des fraternités de fortifier les relations fraternelles en proximité pour une diffusion bien au-delà de nos périphéries familiales, géographiques ou sociales.

Pour répondre au mieux à vos besoins en tant que fraternités locales, merci de partager vos expériences auprès de l'équipe du service Évangélisation.

→ 04 38 38 00 38 - evangelisation@diocese-grenoble-vienne.fr

* Pape François – FT 6 «Apporte sa modeste contribution à la réflexion pour que, face aux manières diverses et actuelles d'éliminer ou d'ignorer les autres, nous soyons capables de réagir par un nouveau rêve de fraternité et d'amitié sociale qui ne se cantonne pas aux mots. »



Directoire pour la catéchèse



Le 26 mars 2022, au lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle, Mgr Guy de Kerimel invite tous les acteurs de l'évangélisation (catéchistes, membres des équipes liturgiques, de l'accompagnement aux sacrements, de l'accompagnement des familles en deuil, prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale, animateurs en pastorale scolaire) à venir découvrir le Directoire pour la catéchèse, le nouveau document de référence des fondamentaux théologiques et pastoraux de l'action catéchétique.

Nous le savons, la catéchèse, réduite au contenu des fondamentaux de la foi, ne provoque pas cette rencontre avec Jésus qui produit dans notre vie la joie communicative et qui fait de chaque baptisé non seulement un disciple mais un disciple missionnaire. Ce nouveau document ouvre à une nouvelle orientation clairement évangélisatrice de la catéchèse, d'inspiration catéchuménale en assumant le « style et le dynamisme de formation » (DpC 64).

Cela demande une conversion, un changement de mentalité! Entrons ensemble dans cette dynamique.

« La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus » (pape François - Evangelii Gaudium 1).

→ 04 38 38 00 38 - evangelisation@diocese-grenoble-vienne.fr

Assises de Bièvre



monde rural

Assises de la Bièvre

Odile Grébille, membre de l'équipe pilote

ans la suite du projet pastoral de la Bièvre dont nous vous avons parlé en juin, Mgr Guy de Kerimel invite les paroissiens des cinq paroisses de la Bièvre* à se retrouver samedi 4 décembre à La Côte Saint-André pour se mettre à l'écoute de l'Esprit saint et repenser les façons d'être présents sur ce territoire rural.

Une démarche initiée il y a plusieurs mois avec les équipes paroissiales et l'appel d'une équipe pilote dont les membres représentaient la réalité de chaque lieu.

Quelques groupes ont pu commencer à élaborer une réflexion sur les ressources et les besoins des catholiques et de nos concitoyens, mais la perspective du départ à la

retraite de plusieurs prêtres rend la question de l'avenir encore plus cruciale.

Lors de cette journée, les participants se mettront à l'écoute les uns des autres et

ensemble à l'écoute de l'Esprit saint pour continuer à avancer dans l'espérance, dans la perspective de devenir des communautés toujours plus missionnaires.

→ Pour participer à cette journée il est souhaitable de s'inscrire : doyennebievre@gmail.com

* Doyenné de la Bièvre : paroisses Sainte Marie de Bièvre-Liers, Saint Paul de Toutes Aures, Saint Pierre des Chambarans, Saint Benoît du pays de Beaurepaire et Notre Dame de Milin.



Évangélisation Retour sur le MISSISPN

CONGRÈS

Odile Grēbille



Ze Congrès Mission à Lyon les 1er-2-3 octobre a réuni environ 2200 personnes des diocèses alentours. Une quarantaine de personnes du diocèse de Grenoble-Vienne y étaient présentes. Quelques témoignages sur ces journées dynamisantes pour la mission dans nos paroisses et nos lieux de vie.

Katia et Christiane, du service Évangélisation, ont participé à la journée animée pour les couples avec leur conjoint.

Cette journée a été une petite parenthèse dans notre vie trépidante, elle portait sur le «couple missionnaire»: nous avons réfléchi à l'appel spécifique de Dieu pour notre couple, à notre charisme propre et à des décisions concrètes à mettre en place pour nous laisser guider par l'Esprit saint dans notre vie de couple. Cela nous a permis de remettre nos choix dans les mains du Seigneur et de reprendre conscience que nous sommes consacrés dans le sacrement de mariage. Cette journée nous a beaucoup ressourcés et détendus. C'était un beau moment d'Église et cela nous a remotivés à nous engager en couple !

Christiane et Rémy

Une journée spéciale pour les couples, un cadeau. Un temps pour être formé, se laisser toucher par des témoignages de couples, pour prier, louer le Seigneur et repartir convaincu que sans Lui, la mission est impossible, en tout cas qu'elle ne porte pas les fruits espérés ni pour notre prochain ni dans notre couple. C'est une évidence mais ce week-end permet d'en prendre profondément conscience à deux et en même temps on ne perd pas son temps!

Katia et Guillaume

Anne Roillet de la paroisse Sanctus et Sainte Mère Teresa en Viennois

Notre curé, le P. Philippe Rey, nous a proposé de vivre ensemble le week-end du Congrès Mission à Lyon. C'est devenu un petit projet commun pour ceux qui le pouvaient et cela nous a déjà mis en mouvement. Cette expérience a été très porteuse grâce à l'ambiance générale de ferveur et de joie, aux temps forts spirituels vécus ensemble (groupe de paroissiennes, leme, consacrée et prêtres de la paroisse), grâce aussi à la variété des thèmes auxquels nous avons assisté, ensemble, en sous-groupes ou seuls. Nous avons aimé nous retrouver pour échanger directement sur ce que nous venions de vivre à l'instant. Cela nous a permis de discerner sur les actions proposées et d'en garder quelques-unes à adapter pour nos paroisses, d'en rejeter d'autres, également!

Ce congrès fut l'occasion d'entendre de nombreux témoignages d'expériences avec des publics très variés. Des exemples pour annoncer aux jeunes la Bonne Nouvelle, pour une préparation aux sacrements renouvelée, pour évangéliser avec la peinture et la musique, partager notre foi avec les musulmans, redynamiser la pastorale dans le milieu rural, accompagner les familles en deuil, découvrir et vivre la Parole de Dieu avec tout son corps, et bien d'autres thématiques témoignant de la vitalité de l'Église. Ces journées ont été ponctuées par des temps de prière, de louange d'action de grâce, d'intercessions et l'Eucharistie.

L'intérêt de le vivre en paroisse est aussi de se faire des souvenirs communs en vivant une expérience longue et variée ensemble, agrémentée de temps simples et conviviaux. Cela renforce clairement la fraternité et se diffuse ensuite plus largement dans la paroisse. Nous sommes tous revenus avec beaucoup de joie et renouvelés dans le feu de nos missions.



mise à disposition

3 expositions itinérantes gratuites pour les paroisses

La Joie de l'Amour

Au cours de cette année consacrée à saint Joseph et à la famille, le pape François nous invite à approfondir



l'amour conjugal et familial au quotidien. Il propose de nous appuyer sur son exhortation apostolique *Amoris laetitia* traduit par la joie de l'amour.

Dans le chapitre 4, le pape explore le grand texte de saint Paul si connu des fiancés: l'hymne à l'amour. Afin de faire rayonner le bel esprit de ce texte, le service Évangélisation a réalisé une exposition itinérante en sept panneaux déclinant les qualités de l'amour: la patience, le pardon, l'amabilité, la confiance, le service, l'espérance. Chaque panneau comprend le verset de saint Paul, un extrait d'*Amoris laetitia* et une question permettant de faire écho à sa propre vie... Et moi?

Laudato si

Une exposition qui circule dans le diocèse depuis deux ans avec grand succès. Elle évoque l'encyclique *Laudato si* au travers de **20 panneaux illustrés par Yann Arthus-Bertrand.** Il s'agit d'un dialogue entre des

extraits du texte du pape et les images du photographe qui ont pour vocation à sensibiliser à la conversion écologique.

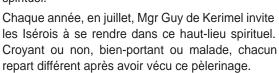


Pèlerinage diocésain à Lourdes

LA GROTTE

non definitif

Le sanctuaire de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées est un important lieu de pèlerinage, depuis les apparitions de la Vierge Marie en 1858 à Bernadette Soubirous. Des millions de pèlerins et visiteurs du monde entier viennent y prier, déposer un cierge, vivre un cheminement spirituel.



À partir du premier trimestre 2022, une exposition itinérante circulera dans les églises et maisons paroissiales de l'Isère. Un parcours ponctué d'images, témoignages et commentaires vous permettra de découvrir les lieux et les propositions concrètes faites aux jeunes, aux adultes, aux personnes malades et aidées et à ceux qui les accompagnent, aux familles...

Et notez dès à présent les dates du prochain pèlerinage à Lourdes qui se tiendra du 18 au 23 juillet 2022.

Direction des pèlerinages - Annick Guillaud - 04 38 38 00 36 pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr

Comment réserver ces expositions ?

>>

Auprès de Céline Mingat : 04 38 38 00 30 communication@diocese-grenoble-vienne.fr



Ressources

Dernière ligne droite pour le Denier 2021!

Sophie Fitte

Ous savons combien les boîtes aux lettres débordent de sollicitations en fin d'année. Mais le Denier revêt un caractère prioritaire pour tout chrétien. En effet, il permet aux paroisses et à notre Église diocésaine de vivre et de poursuivre sa mission. C'est donc la famille Église qu'il s'agit d'aider en lui manifestant votre attachement ainsi qu'à ceux qui la servent quotidiennement (prêtre, leme, séminaristes...) ou qui l'ont servi (prêtres âgés).

Nous savons aussi combien le contexte économique et social et les difficultés rencontrées par l'Église ont bousculé les habitudes en matière de don. Nous sommes tous blessés par les conclusions bouleversantes du rapport de la CIASE. Mais le temps de reconstruction qui s'ouvre doit nous permettre d'œuvrer ensemble pour faire de notre Église une maison toujours plus sûre, toujours plus au service de l'annonce de l'Évangile et un signe toujours plus authentique de l'espérance qui anime les chrétiens. « Malgré les graves manquements de certains de ses membres, l'Église est attendue pour

porter la paix du Christ, humblement, dans un esprit de service, à ceux qui sont dans la nuit, le découragement, la tristesse.» (Mgr Guy de Kerimel, courrier aux donateurs d'octobre 2021).

Et cela n'est rendu matériellement possible que par l'engagement généreux des prêtres et laïcs, salariés et bénévoles, mais aussi par le don de tous les baptisés.

1320000€, c'est le montant qu'il reste à collecter avant le 31 décembre pour clôturer notre budget sereinement. Cela ne se fera pas sans l'ensemble des fidèles. Nous vous remercions chaleureusement de votre précieux soutien en faisant, si vous ne l'avez pas déjà fait ou si vous pouvez le réhitérer, un don d'ici la fin de l'année et de mobiliser vos communautés en en parlant autour de vous. À noter que, pour des questions de gain de temps de gestion, le don en ligne est à privilégier. C'est la dernière ligne droite, alors par avance, un grand merci à chacun pour votre participation.

Faire un don : www.denier38.fr





Jusqu'au 19 décembre, nous vous rappelons qu'il y a une autre façon de participer au Denier tout en vous faisant plaisir à l'approche des fêtes, celle d'acheter des vins de la Maison M. Chapoutier. En effet, à l'occasion du 150° anniversaire de la proclamation de saint joseph comme patron de l'Église universelle, cette maison s'est associée au diocèse de Grenoble-Vienne pour soutenir ses projets (et ceux de la paroisse Saint Joseph confiée

aux jeunes) et va reverser ainsi 2 à 4 € par bouteille vendue au profit du diocèse. Chartreuse diffusion s'est également associée à cette opération en proposant sa Chartreuse verte et jaune et son élixir végétal de la Grande Chartreuse. Une autre bonne idée de cadeau pour faire plaisir à votre entourage! N'hésitez plus!

→ Pour commander avant le 19 décembre : urlr.me/QWTfC





Officiel Nominations Mgr Guy de Kerimel



>> Les nominations suivantes ont pris effet le 1er septembre

- Le père Urgel Eric Babika, prêtre Fidei donum de l'archidiocèse de Brazzaville (République du Congo), est nommé vicaire à la paroisse Saint Joseph.
- Le père Jonas Boleko, prêtre Fidei donum du diocèse d'Owando (République du Congo), est nommé vicaire aux paroisses Saint Paul de la Romanche et Saint Jean de la Croix.
- Le père Antoine Katembo-Mowavita, prêtre en mission d'études du diocèse de Butembo-Béni (Rép. démocratique du Congo), est nommé vicaire à la paroisse Saint Martin du Manival.
- Le père Albert Bassakinina, prêtre en mission d'études du diocèse de Dolisie (République du Congo), est nommé vicaire à la paroisse La Sainte Trinité.
- Le père Ange Kouadio Brice-Mathieu Emian prêtre en mission d'études du diocèse de Grand Bassam (Côte d'Ivoire), est nommé vicaire à la paroisse Saint Martin de l'Isle Crémieu.
- Le père Alain-Noël Gentil est nommé doyen du doyenné Agglo Nord et Vercors (paroisses Saint Michel du Drac, la Croix de Valchevrière et Saint Martin du Néron).
- Le père Guy Alexandre Kouya, prêtre Fidei donum du diocèse de San Pedro (Côte d'Ivoire), est nommé administrateur de la paroisse Notre Dame d'Esparron.
- Le père Gilles-Marie Lecomte, prêtre Fidei donum du diocèse d'Aix-en-Provence, est nommé vicaire à 60% à la paroisse Sainte Anne et responsable des relations avec les musulmans à 40%.
- Le père Begnito Lascony Mackaya Nzinga, prêtre en mission d'études du diocèse de Brazzaville (République du Congo), est nommé vicaire à la paroisse Saint Thomas de Rochebrune et à la paroisse La Sainte Croix.
- Le père Benoît de Menou est nommé doyen du doyenné Agglo Sud et Oisans (paroisses Saint Thomas, Saint Jean de la Croix, Bienheureux Charles de Foucauld, Saint Paul de la Romanche et Saint Bernard en Oisans).
- Le père Jean Noël Miambanzila, prêtre Fidei donum du diocèse de Brazzaville (République du Congo), est nommé vicaire à la paroisse Notre Dame de Vouise.
- Le père Armand Moudilou Silaho est nommé doyen du doyenné Ville de Grenoble (paroisses Notre Dame de l'Espérance, Sainte Trinité et Saint Pierre Saint Paul, Saint Jean XXIII, Saint Joseph ainsi que la cathédrale Notre-Dame et la basilique du Sacré-Cœur).
- Le père Pacôme Tche-Senou, prêtre Fidei donum du diocèse de San Pedro (Côte d'Ivoire), est nommé vicaire à la paroisse Saint Pierre du pays des couleurs.
- Le père Alexandre Wognin, prêtre en mission d'études du diocèse de Grand Bassam (Côte d'Ivoire), est nommé vicaire à la paroisse Sainte Blandine de Bourbre.
- Francis Ranc, diacre permanent, est nommé au service de la paroisse Notre Dame de l'espérance.

>> Les nominations suivantes ont pris effet le 1er octobre

- Le père Vincent Ouedraogo, membre regardant de la communauté du Chemin neuf et prêtre du diocèse de Koudougou (Burkina Faso), est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, vicaire à mi-temps à la paroisse Saint Paul des quatre vents.
- Le père Login Thierry Rakotoarivelo, missionnaire de Notre Dame de La Salette, est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, vicaire à mi-temps à la paroisse Saint Thomas.

Le père Sibi Mickaël Edakkara, missionnaire de Notre Dame de La Salette, jusqu'à présent économe et chapelain du sanctuaire Notre-Dame de La Salette, a terminé sa mission. Nous le remercions pour ces cinq années au service de notre diocèse.

- Le père Piotr Kemmitz, missionnaire de la Sainte Famille, jusqu'à présent vicaire à la paroisse Saint Hugues de Bonnevaux, a terminé sa mission. Nous le remercions pour cette année de mission dans notre diocèse.
- Mgr Dominique Le Tourneau, aumônier des centres de Prélature de l'Opus Dei, a terminé sa mission. Nous le remercions pour ces huit années de mission dans notre diocèse.
- Le père Samimanana (Pierre Jean-de-Dieu) Ranaivo, missionnaire de Notre Dame de La Salette, jusqu'à présent vicaire à ¼ temps à la paroisse Saint Thomas, a terminé sa mission. Nous le remercions pour ces cinq années de mission dans notre diocèse.
- Le père Stéphane Simon, membre de la communauté du Chemin neuf, jusqu'à présent vicaire à la paroisse Saint Paul des quatre vents, a terminé sa mission. Nous le remercions pour ces onze années de mission dans notre diocèse.
- Dominique Paturle, diacre permanent du diocèse de Lyon, jusqu'à présent au service de la paroisse Sainte Blandine des deux vallées, a terminé sa mission. Nous le remercions pour ces six années de mission dans notre diocèse.
- Sœur Sophie Richer, sœur de Notre Dame de La Salette, responsable de l'accueil des jeunes au sanctuaire Notre-Dame de La Salette, poursuit sa mission à Notre-Dame de la Garde à Marseille depuis le 1er octobre. Nous la remercions pour ces années de mission dans notre diocèse.

Carnet diocésain

■ Au 30 août 2021, **le père Raphaël Comiotto** est nommé par Mgr de Romanet, évêque du diocèse aux armées, à la base de défense de Rochefort-Cognac. Il reçoit la charge pastorale des garnisons de Rochefort, Saintes ainsi que du groupement de Gendarmerie départementale de Charente-Maritime.

- Mère Anne-Claire Wuatelet, Visitandine, a été réélue prieure du monastère de la Visitation à Voiron le 17 mai.
- Nous avons la joie d'accueillir dans notre diocèse sœur Aude Marie de la Croix, nouvelle supérieure des Petites sœurs des pauvres à La Tronche, sœur Magda Antoniswamy de la congrégation des Sœurs franciscaines de la présentation de Marie de Coimbatore à La Côte Saint-André et sœur Francesca Salvi, missionnaires de Saint Charles Borromée à Corenc.
- Nous avons eu la tristesse de voir se fermer deux communautés des Sœurs de Jésus serviteur, celle des Roches de Condrieu et celle des Sœurs aînées à Saint-Marcellin, et deux communautés des Sœurs de Saint Joseph de Chambéry, celle de Bourgoin-Jallieu et celle de La Tour du Pin. Nous remercions toutes ces sœurs qui ont œuvré dans le diocèse durant tant d'années.

>> Se sont endormis dans l'espérance de la résurrection :

- Le père Joseph Hehn, missionnaire oblat de Marie Immaculée, s'est endormi dans l'espérance de la résurrection le 24 juillet à l'âge de 101 ans dans la 78° année de son ordination. Les funérailles ont eu lieu le 29 juillet dans la chapelle des Petites sœurs des pauvres de Marseille. Il a assuré 34 années de mission à Vienne.
- Le père Grégoire Bareke, prêtre Fidei donum du Rwanda s'est endormi dans l'espérance de la résurrection le 6 août à Ruhengeri (Rwanda), âgé de 68 ans, dans la 43° année de sacerdoce. La célébration des obsèques a eu lieu le 10 août à la paroisse cathédrale de Ruhengeri. Il a servi notre diocèse de 1999 à 2008, dans les paroisses Saint Martin de l'Isle Crémieu, Notre Dame des sources en Sanne Dolon et Saint Benoît du pays de Beaurepaire.
- Le père Bernard Gaidioz, missionnaire de La Salette, s'est endormi dans l'espérance de la résurrection le 27 octobre à l'âge de 77 ans dans la 46° année de son ordination. Les funérailles ont eu lieu le 2 novembre en l'église Notre-Dame Réconciliatrice à Grenoble.
- Petite sœur Marie Foucauld Dufouleur, petite sœur des Maternités catholiques, a fait sa profession perpétuelle le 21 novembre.
- Petite sœur Marie Bosco, Paule Soyez, petite sœur des Maternités catholiques, s'est endormie dans la Paix du Seigneur le 9 juillet dans sa 98° année, après 65 années de consécration religieuse. Les funérailles ont été célébrées le 15 juillet en l'église de Nivolas-Vermelle.
- Petite sœur Marie André, Suzanne Cailloux, petite sœur des Maternités catholiques, s'est endormie dans la Paix du Seigneur le 28 août dans sa 97e année, après 68 années de consécration religieuse. Les funérailles ont été célébrées le 4 septembre en l'église de Nivolas-Vermelle.
- Sœur Jeanne–Marie, sœur du Christ s'est endormie dans la Paix du Seigneur le 10 octobre dans sa 93° année, après 67 années de consécration religieuse. Les funérailles ont été célébrées le 21 septembre en l'église de Notre-Dame de la Plaine-Fleurie à Meylan.

La communauté diocésaine porte dans la prière la mémoire de ces prêtres et religieuses et rend grâce pour leur vie donnée au service de leurs frères et sœurs.



Agenda de l'évêque

- ☑ Voyage à Brazzaville / 20-27 novembre / messe d'installation de l'archevêque Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou et signature du jumelage
- ☑ Conférence des tutelles puis comité diocésain du diaconat permanent / 1er décembre
- ☑ Rencontre des évêques et directeurs diocésains de l'enseignement catholique / 2 décembre / Viviers
- ☑ Inauguration d'un nouveau bâtiment au collège Saint-Bruno / 2 décembre / 18h / La Tour du Pin
- ☑ Assises de la Bièvre / 4 décembre /La Côte Saint-André
- ☑ Comité diocésain de l'enseignement catholique / 6 déc.
- ✓ Messe avec les habitants de la Maison diocésaine suivi d'un temps festif / 7 décembre / 11h30 / cathédrale Conseil diocésain des affaires économiques / 17h30
- ☑ Conseil presbytéral / 9 décembre / monastère de la Visitation
- ☑ Assemblée générale de l'Association diocésaine de Grenoble / 11 décembre
- ☑ Institution au lectorat d'Antoine Argod et Patrick Nuger 12 décembre / 10h30 / église de Saint-Etienne de Saint-Geoirs
- ✓ Retraite sacerdotale / 12-17 décembre / abbaye d'Aiguebelle
- ☑ Messe et inauguration de la restauration du chemin de croix / 18 décembre / 10h / Chamagnieu
- ☑ Journée avec les séminaristes / 20 décembre
- ☑ Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle / 22 décembre / Paris
- ☑ Messe de la Nativité du Seigneur / 24 décembre / 23h cathédrale de Grenoble
- ✓ Messe de Noël / 25 décembre / prison de Varces

Calendrier diocésain

- Assises de la Bièvre / 4 décembre / La Côte Saint-André
- ☑ Journée Bible-musique / 10 déc. / Centre théologique de Meylan
- Journée des mouvements et associations de fidèles 8 janvier / Maison diocésaien
- ☑ Veillée de prière pour l'unité des chrétiens / 20 janvier / 20h30 Centre Saint-Marc - Grenoble
- ☑ Journée des équipes paroissiales / 22 janvier Maison diocésaine
- ☑ Écouter des personnes en situation de fragilité / 28 janvier 14h-17h / Bourgoin-Jallieu
- ☑ Retraite de Lectio divina (prêtres, diacres, laïcs engagés)
- 14-18 février / Saint-Hugues centre spirituel Biviers
- ☑ Appel décisif / 6 mars



Église et maison paroissiale Notre-Dame du Drac

paroisse Saint Michel du Drac

Nous voilà bientôt au terme d'une construction qui a démarré en octobre l'an dernier. Ce projet a vu le jour il y a plus de 10 ans grâce à un groupe de paroissiens désireux de développer la mission de l'Église sur le secteur de la rive gauche du Drac. Comme tout projet, il y a eu des hauts et des bas suite à l'évolution inévitable de notre société et de nos communautés. En accord avec le diocèse sur la meilleure façon d'organiser la vie de l'Église dans ce secteur, le projet est entré dans la phase de réalisation. Tout a pu se faire grâce à une équipe de paroissiens soudée, volontaire et soutenue par le diocèse, le curé le P. Yves Burel et l'architecte Pierre Douillet.

C'est donc une maison paroissiale, centrale, proche des transports en commun, du lycée, des activités d'aumônerie, qui voit le jour. Elle est située entre



Entrée de Notre-Dame du Drac. Vue sur le clocher : trois cloches prolongées d'une croix.

la mairie de Seyssinet-Pariset et le lycée Aristide Berges au 37, rue Aimé Bouchayer là où était située l'ancienne église Notre-Dame des lles qui a été détruite, car en trop mauvais état.

Cette maison paroissiale se veut lieu d'accueil de tous, elle est un signe, un témoignage fort dans une société un peu bousculée.

L'architecture se veut simple robuste, liée à la terre. Notre-Dame du Drac sera entourée d'un havre de verdure, d'espaces arborés invitant à l'accueil et l'échange (sous la protection d'une nature bienveillante). Son intérieur veut montrer la centralité du sacrement de l'eucharistie par la position de l'autel, mais aussi l'ouverture de la commu-



>> Vue du ciel de la forme ovale de l'église et maison paroissiale Notre-Dame du Drac en contruction.

nauté chrétienne au monde grâce à cette forme elliptique traversée par un axe symbolique commençant sur le parvis par les symboles des quatre évangélistes, puis l'ambon de la Parole, l'autel et enfin la croix, signe de résurrection.

Nous sommes dans la phase finale de la construction, un peu stressante, mais qui nous laisse envisager peut-être la célébration de Noël. Nous croisons les doigts!

Au nom de l'équipe de pilotage, Bernard Maitre

Quelques dates

4-5-6 février

Inauguration durant le week-end

13 mars

Dédicace de l'autel et de l'église par Mgr Guy de Kerimel

Un logo pour la nouvelle paroisse Saint Pierre Saint Paul



Un nouveau logo pour la paroisse Saint Blandine de Bourbre





